



# Agenda 21 de Saint-Claude

ANNEXE 4 : Stratégie Saint-Claude 2030

Juin 2014

*Réalisé par :*



*Partenaires financiers :*

**ADEME**



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Énergie



SAINT-CLAUDE 2030



SAINT-CLAUDE

2030



EDITO

# Objectifs à atteindre





**DEFI N°1**

Réaffirmer l'identité  
Saint-Claudienne:  
Saint-Claude est une ville  
« emblématique » du Sud  
Basse-Terre.

## Éléments-clés du diagnostic:

Saint-Claude, ville de montagne, la Soufrière comme emblème de cette ville unique en Guadeloupe de part ses richesses naturelles.

Une fréquentation touristique en nette diminution depuis le séisme de 2004 et la fermeture de l'accès à la Soufrière par la savane à Mulet

Une ville riche de son histoire, de son patrimoine bâti.

Une image dévalorisée par le déclin économique( fermeture des cliniques)

Une ville multi-culturelle.

Un centre ville mal défini, peu attrayant.

Une ville où il fait bon vivre.

Un manque de communication entre les quartiers.

# OBJECTIFS

## 1.1

*1.1. Affirmer le positionnement et le rayonnement de la commune.*

Valoriser le patrimoine existant.

Le patrimoine naturel: Saint-Claude, ville du Volcan:  
La Soufrière site emblématique de la Guadeloupe:  
mise en valeur du point de vue identitaire.

Les eaux: capacité de ville thermale, valorisation des  
qualités naturelles médicinales des eaux chaudes.

Le patrimoine historique et culturelle:

Donner un rayonnement au combat de Delgrès en  
créant un espace pédagogique à l'endroit du sacri-  
fice.

Valoriser la dimension multiculturelle de Saint-Claude  
pour mettre en valeur les différentes cultures.

Promouvoir le patrimoine architectural urbain et mettre  
fin « aux dents creuses » et à l'habitat indigène- opéra-  
tion d'amélioration de l'habitat.

Tous les moments de l'architecture de la Guadeloupe  
sont représentés sur le territoire de Saint-Claude: ceci  
est à valoriser.

## 1.2

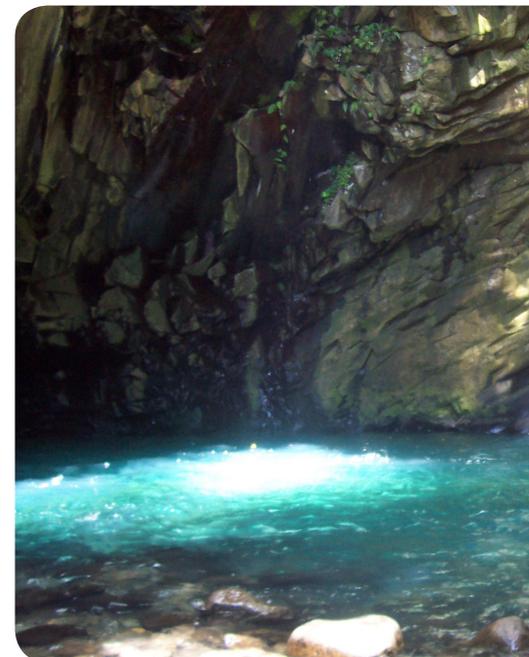
*1.2. Donner au bourg une identité de centre  
ville: une centre-ville «authentique»*

Conforter la hiérarchie urbaine:

Un centre-ville identifié avec des entrées de  
ville « lisibles » et des quartiers périphériques.

Un centre ville authentique:

Créer un centre-bourg animé et attractif, « cap-  
tant » les touristes, espaces de vie et de ren-  
contre (notamment étudiants/résidents)(signa-  
létique, authenticité créole, image d'un bourg  
typique guadeloupéen, fleurissement)



## 1.3

### 1.3. Valoriser les qualités naturelles de Saint-Claude.

Atout-vert:

Valoriser les paysages et les fenêtres visuelles sur les éléments du paysage

Valoriser les espaces verts, travailler sur leur usage (accessibilité...) et conserver les espèces locales

Atout bleu: mettre en valeur l'eau dans la ville: le canal Lepellier

Et l'eau en milieu rural.

## 1.4

### 1.4. Des quartiers en inter actions.

1.4.1. Favoriser les relations inter-quartiers par:

l'amélioration du maillage des voiries: liaisons Montéran- Choisy-Morin et recalibrage d'ouvrages de franchissement.

L'amélioration du transport en commun entre les quartiers.

La mutualisation d'équipement collectifs( décroiser les quartiers).

1.4.2. Des quartiers dont les spécificités sont reconnues et valorisées.

Rapprocher l'administration des quartiers, « le Maire dans les quartiers ».

Faire participer les habitants aux projets communaux.





**DEFI N°2**



**Saint-Claude,  
moteur de développement.**



# SAINT-CLAUDE 2030

## Éléments-clés du diagnostic:

Une ville universitaire, dynamique qui travaille sur le rattrapage du niveau des équipements

Un centre ville délaissé, manquant d'attractivité, sans définition.

Un potentiel touristique affirmé grâce à ses qualités naturelles exceptionnelles: volcan eaux chaudes, rivières...

Des commerces peu attrayants

Une population parmi laquelle les revenus sont supérieurs à la moyenne.

# OBJECTIFS

## 2.1

Le tourisme, l'université, leviers d'attractivité.

### 2.1. Dynamiser la ville et le tourisme.

Dynamiser la ville:

L'accompagnement des acteurs de la vie économique consistera à conforter les activités existantes et à favoriser l'implantation de nouveaux projets. A cet effet il est prévu de redynamiser le bourg, et de mettre en œuvre des programmes de mixité urbaines dans les pôles secondaires: Renforcement du centre-ville: développer les commerces de proximité et les activités de service (commerces locaux, restaurants et le marché, )facteurs d'attractivité tant pour les locaux que les touristes.

Dynamiser l'offre touristique:

Accès alternatif à la soufrière:

la Soufrière Saint-Claude dispose du site naturel le plus prestigieux du Parc national de la Guadeloupe. Il convient à la fois de le valoriser, de le protéger tout en le plaçant dans la dynamique de développement économique et social. Le projet de télécabine dans le cadre d'un ensemble touristique ludique et éducatif scientifique unique dans toute la Caraïbes s'inscrit dans cet objectif.

Les thermes:

Ville thermale avec les sources d'eau minérale chaude de Papaye et de Bains Jaunes. Cette ressource, aujourd'hui inexploitée, fera l'objet d'un projet associant des activités ludiques et médicales;

Offre de tourisme d'affaire ( lien avec l'Université): l'Université dispose de locaux qui pourraient être exploités hors le «temps universitaire»

Saint Claude :Ville ouverte sur le monde

- ouverture intercommunale avec le Sud Basse Terre
- ouverture vers le projet économique et DD de Région Guadeloupe
- ouverture vers la Caraïbes , la France hexagonale (jumelage Plombières ), l'Europe et le monde .

## 2.2

2.2. Saint Claude ,Ville Universitaire assumée: un lien renforcé avec l'Université (Université et Cité de la connaissance).

2.2.1 Mieux intégrer les Étudiants Une opportunité pour la ville de garantir un équilibre intergénérationnel, et enfin, de booster l'économie présente locale, en lien avec l'arrivée d'une nouvelle population étudiante en quête de nouveaux besoins( logement, services ,lieux de rencontre .. En outre, c'est aussi un moyen de développer les « services intergénérationnels », dans une commune où les personnes âgées seront de plus en plus nombreuses et isolées (départ des jeunes vers la métropole...). Par exemple en développant la colocation intergénérationnelle, le covoiturage, l'échange de services

2.2.2 Cap sur l'innovation ( NTIC, expérimentations avec l'université):Innover en matière d'éco-économie (accueil entreprises écoconstruction, énergies renouvelables, utiliser le levier de la commande publique : clause dans les marchés publics, achats responsables, favoriser les NTIC...) . Nonobstant tous les efforts jusqu'ici réalisés, cette fonction reste à soutenir pour la maintenir. L'offre en équipement, de loisirs (culturel, sportif, lieux de rencontre...), de service (cybercafé, lavomatique, librairie, papeterie...), de transport, participera à solidifier ce positionnement. Développement des outils NTIC pour tous, déploiement fibre optique au centre ville.

## 2.3

*2.3. Renouvellement d'une offre foncière à destination des entreprises, notamment de service, personnes handicapées et séniors.*

Développer les services et les équipements permettant d'intégrer le vieillissement de la population/ Nouveaux aménagements adaptés aux personnes âgées et au public présentant un handicap.

## 2.4

*2.4. Soutenir l'activité agricole et l'agrotourisme.*

Soutenir une agriculture locale :marché, approvisionnement de la cuisine centrale, groupements de vendeurs .., qui sera organisée et respectueuse de l'environnement (bio, cultures patrimoniales, permaculture)

Autant d'éléments qui favoriseront le rayonnement de Saint-Claude à l'extérieur du territoire et feront progresser la commune dans ses positionnements.



# DEFI N°3



Saint-Claude,  
cap sur l'harmonie





## Éléments-clés du diagnostic:

Des équipements rénovés surtout en matière scolaire, répartis sur le territoire.

Des quartiers bien équipés et services adéquats

La réussite éducative des enfants encouragée

Des transports en commun très limités voir inexistant entre les quartiers et la ville

Une ville sociale dynamique portée par les associations et la ville.

# OBJECTIFS

## 3.1

*3.1. Des logements pour tous:  
Relever le défi du logement sans tomber dans la facilité des grands ensembles.*

Il est nécessaire de créer 800 logements pour répondre à la demande et cela nécessite d'identifier les offres foncières sur le territoire en adéquation avec le PPR.

Favoriser une offre diversifier « une offre plurielle »: locatif, locatif sociale, accession sociale aider à la rénovation de l'habitat.

Favoriser une offre de qualité et exemplaire en matière environnementale: valoriser les éco-constructions, projet de la maison de la nature, Morin(éco-quartier).

## 3.2

*3.2. Une ville agréable à vivre.  
Aimer vivre à Saint-Claude.*

*Une ville où l'épanouissement personnel a toute sa place.*

3.2.1. Une place importante à l'épanouissement des enfants

Des équipements scolaires et éducatifs de qualité et sûrs ( au point de vue des risques)

Un accompagnement individuel pour la réussite éducative. Un programme collectif d'animation en favorisant la qualité de l'accueil péri-scolaire.

3.2.2. Favoriser des activités pour rompre l'isolement des seniors et le renforcement des liens inter-générationnelles.

Les activités de loisirs, les animations  
Les repas à domicile

3.2.3. Soutenir les associations, moteurs de l'harmonie.



### 3.3

*3.3. Une ville où le risque est bien pris en compte.*

Développer des partenariats actifs avec les associations, permettant de créer une véritable dynamique des associations, facteur d'intégration dans la vie locale

Renforcement de la cohésion sociale

### 3.4

*3.4: Lutter contre la précarité*

Micro-crédit

### 3.5

*3.5. Une ville où le risque est bien pris en compte.*

Création de la réserve civique, information dans les quartiers sur le PPRM et le PCS

Prévention de la délinquance



# DEFI N°4



Saint-Claude,  
cap sur l'environnement





## Éléments-clés du diagnostic:

Une richesse environnementale exceptionnelle.

Un environnement bafoué par les déchets.

Une démarche environnementale engagée de longue date.

Une production d'eau qui pose problème

# OBJECTIFS

## 4.1

Des qualités naturelles rares à préserver et à valoriser

*4.1. Une gestion durable des espaces naturels et agricoles*

4.1.1. Des mesures de protection au PLU visant: maintenir les grand équilibres contre l'étalement urbain

La protection de la biodiversité contre toutes formes de pollutions et de nuisances.

4.1.2. Protection des espaces agricoles (qualité paysagée)

Incitation à l'éco-concentration (projet maison de la nature)

« connaître pour mieux protéger » ( projet parc de la Diotte)

Incitation aux gestes écologiques

4.1.3. Mise en valeur d'espaces de promenades et de randonnées.

## 4.2

*4.2. Politique zéro produits phyto-sanitaires: protection des captages d'eau en lien avec le CASBT.*



## 4.3

### *4.3. Promouvoir les gestes écologiques et l'éco-construction*

Action pédagogique ( projet maison de la nature, action dans les écoles)

Sensibilisation à la réduction des déchets.

Mise en place de locaux dédiés au tri et recyclage dans tous les nouveaux projets.

Promouvoir les espèces locales et la permaculture (projet parc floral)

Mise en place d'une police de l'environnement.

## 4.4

### *4.4. Mener une démarche d'exemplarité dans nos services en terme de développement durable et exemplarité en matière de papier, eau, carburant et achats.*





Projet présenté par une comission d'élus de la municipalité de  
Saint-Claude dans le cadre des travaux Agenda 21 et PLU

SAINT-CLAUDE **2030**